

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1414

Artikel: Fribourg : deux femmes, deux langues, un bureau

Autor: bma

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284621>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Fribourg: Deux femmes, deux langues, un bureau

Marianne Meyer et Katrin Karlen Moussa sont les deux responsables du Bureau fribourgeois de l'égalité et de la famille, né le 1er juin 1994. Un bureau bilingue dont l'existence sera bientôt remise en question: «Rendez-vous est pris en ce mois de janvier. Fribourg avait choisi la forme du décret pour cinq ans qui devait permettre de repenser les tâches du bureau, de se nourrir de l'expérience», explique Marianne Meyer, la blonde Romande du bureau, qui poursuit: «On risque la fermeture, ou la réduction du budget, ou que l'on donne une somme d'argent à une association privée pour qu'elle fasse le travail. C'est stressant, cette épée de Damoclès sur nos têtes. Nous avons écrit un rapport intermédiaire, présenté au Grand Conseil en avril dernier. Ils ont reconnu la qualité du travail et nous avons été impressionnées par la masse de travail effectuée.» Quant au journaliste de «La Liberté» qui assistait à la séance, il leur a dit qu'elles n'ont plus de souci à se faire pour la poursuite de leurs activités. Il n'empêche que la commission cantonale veut obtenir un ancrage fixe. Pour les deux déléguées, le bilan est relativement positif. Au départ, deux bureaux, deux chaises et deux déléguées? Au fil des années, il y a eu une accumulation de savoir-faire et une intensification des rapports et des contacts au sein de l'administration et avec la population fribourgeoise. La distribution du classeur des familles a beaucoup fait pour la visibilité du bureau. «Les gens nous cernent mieux. Je suis parfois surprise par certains appels et ravie», déclare Marianne Meyer. «Récemment, une camionneuse appelait pour dire qu'elle se faisait insulter par un autre camionneur parce qu'elle était femme...» Bémol. Elles n'ont pas toujours été associées aux activités de l'Etat, leurs propositions ne sont pas toujours écoutées même si, pour des lois, certaines ont passé. Elles aimeraient pouvoir approfondir l'axe économique pour un travail pluridisciplinaire mais, faute de pouvoir engager une économiste, les projets s'entassent dans les tiroirs.



Katrin Karlen Moussa et Marianne Meyer (de g. à d.)
Photo: Primula Bosshard



Marie-Antoinette Gorret

Prochains projets. Des publications, dont une rédigée par Annette Wicht, qui intervient dans le débat sur l'assurance maternité. La journaliste, notre correspondante fribourgeoise, a fait une enquête auprès des grandes entreprises du canton et de l'Etat afin d'y voir plus clair. Et de motiver les parlementaires fribourgeois à prendre la bonne direction.

(bma)